

Bulletin Quotidien, 12 septembre 2013

Date : 12/09/2013  
Page : 16  
Rubrique : EVÉNEMENTS ET PERSPEC...  
Version : Quotidien  
Taille : 12 %



**Le ministre des Relations avec le Parlement  
Alain VIDALIES évoque "un problème" pour  
inscrire le projet de loi de lutte contre la  
récidive au calendrier parlementaire d'ici aux  
élections municipales**

Le ministre des Relations avec le Parlement Alain VIDALIES a reconnu hier un problème de calendrier pour l'examen au Parlement du projet de loi de lutte contre la récidive. Invité de "Questions d'Info" (LCP) rattaché à *Le Monde* (AFP), il a affirmé qu'il n'y aurait "pas de priorité absolue" pour ce texte, et qu'en conséquence, il serait difficile de l'examiner avant les élections municipales des 23 et 30 mars 2014.

"L'Assemblée nationale et le Sénat ne siègent que jusqu'au 28 février. Aujourd'hui, l'emploi du temps est aux trois quarts rempli parce que la Constitution oblige à faire le budget et la loi de financement de la Sécurité sociale avant la fin de l'année, a-t-il dit. Ensuite, "en janvier, on fait la loi d'orientation agricole, la réforme de la formation professionnelle, et donc après la loi sur l'artisanat. Ce sont des textes passés depuis longtemps au Conseil des ministres", a-t-il poursuivi, faisant ainsi la démonstration d'une quasi-impossibilité à ajouter dans cette séquence le texte de la garde des Sceaux Christiane TAUBIRA. M. VIDALIES a refusé toute idée de calcul politique sur le calendrier parlementaire. "Aujourd'hui, on a un texte sur lequel on s'est mis d'accord, je ne vous dis pas aujourd'hui que ça ne viendra pas avant les municipales. Je vous dis simplement que, moi, j'ai un problème très particulier", a-t-il dit.

Rappelons que Mme TAUBIRA avait souhaité que le projet de loi de lutte contre la récidive soit discuté au Parlement "dès que possible", jugeant que ce serait une "faute éditoriale et une erreur politique" de le retarder au-delà des municipales (i.e. "BQ" du 2 septembre). Le président (PS) de la commission des lois du Sénat, l'ancien ministre Jean-Pierre SUTOUR (PS) (Loiret) s'était également prononcé en ce sens (i.e. "BQ" du 19 août). Le ministre de l'Intérieur Manuel VALLS avait, lui, mis en garde : "l'erreur politique serait de transformer la question du temps, du calendrier en débat politique".

Tous droits de reproduction réservés